

INTRONISATIONS CHEZ LES YAPPIS



CONFRÉRIE. Beaujolais. Les membres de la confrérie des Yappis, qui vénèrent le pâté aux patates, n'oublent pas de se lubrifier le gosier avant d'ingurgiter la roborative spécialité. Les joyeux drilles des Grand-Villages fêtent le beaujolais nouveau et intronisent, vendredi, à partir de 19 heures, salle de bal. C'est ouvert à tous. ■

NOUVEAU. Accueil des villes françaises. La section AVF de Bourges ouvre une antenne à Saint-Amand. Comme son nom l'indique, l'Accueil des villes françaises (350 sections) se propose d'intégrer les nouveaux habitants. À travers des sorties et des activités culturelles. Première permanence aujourd'hui, de 14 h 30 à 16 h 30, salle de bal, place de la République. ■

ONENCAUSE Rugbymen pas à l'heure !

Ça va mieux pour le club de rugby. Après le 66 à 0 encaissé la semaine dernière à la maison, les joueurs saint-amandois ont fait des progrès en ne cédant que 64 à 3 à l'extérieur, dimanche. On sent que le coup de gueule du staff a porté ses fruits : « Depuis le changement d'horaire, c'est le désert aux entraînements », avait constaté l'entraîneur la semaine dernière. Il faudrait remettre les pendules à l'heure, nous a fait remarquer un amateur de ballon ovale. Qui rajoute : « Vivement le retour à l'heure d'été. » Mais en mars, le championnat sera presque terminé...

Saint-Amand → Vivre sa ville

HANDICAP ■ Quand on parle de l'emploi des personnes handicapées à Saint-Amand, on pense à l'APEI

Le handicap n'handicape pas le travail

Le président Jean-Pierre Havard fait le point sur une association, qui accueille des personnes qui n'ont pu intégrer le monde classique du travail.

Philippe Cros
philippe.cros@centrefrance.com

■ **C'est la semaine pour l'emploi des personnes handicapées. Êtes-vous directement concernés ?** S'il est vrai que l'emploi des personnes handicapées a toujours été une priorité pour l'APEI, nous ne sommes cependant pas au premier plan des objectifs initiés par cette semaine. Car les travailleurs handicapés accueillis par l'APEI sont déjà au travail. La difficulté est toujours d'adapter les conditions de travail car la nature de certains handicaps rend l'intégration souvent plus complexe.

■ **Arrivez-vous tout de même à jouer le rôle de passerelle vers le monde du travail « ordinaire » ?** L'intégration dans le monde du travail, c'est l'idéal. Nous en avons certains qui y arrivent mais c'est tout de même une minorité. Nous avons eu le cas dernièrement d'une personne qui a pu être embauchée dans une entreprise de transports, il est maintenant chauffeur de camion. Tous les ans, nous avons peut-être un, deux ou trois cas comme cela.

Il faut aussi noter que les passerelles que vous évoquez fonctionnent dans les deux sens, car si l'on observe fréquemment chez les personnes handicapées des périodes de rémission ou de



MÉTIER. L'artisanerie est l'une des deux entreprises adaptées de l'APEI. Ici lors d'une démonstration de rempaillage, à l'occasion de la biennale des métiers d'art, à l'abbaye de Noirlac, en 2008.

stabilisation, il en existe aussi parfois d'aggravation ou de dégradation, ce qui nécessite une dynamique pas toujours compatible avec notre législation.

■ **Cette intégration est-elle toujours votre objectif ?**

L'intégration se fait par le travail dans les entreprises adaptées ou dans ce qui est appelé milieu ordinaire, tout dépend du marché. Les personnes porteuses d'un handicap ou d'une déficience mentale réclament un environnement relationnel capable de s'adapter à leurs déficiences.

Il est vrai que l'idée de base demeure toujours d'intégrer les travailleurs handicapés dans le



« L'idée demeure d'intégrer les travailleurs handicapés dans le milieu ordinaire... mais il faut être réaliste. »

JEAN-PIERRE HAVARD Président de l'association de parents d'enfants inadaptés de Saint-Amand.

■ Le « monde ordinaire » c'est quoi ?

Pour différencier les entreprises classiques des entreprises adaptées, on utilise le terme étrange de « monde ordinaire du travail ». « Le fonctionnement de nos deux entreprises adaptées s'inscrit dans les pratiques du monde « ordinaire » de travail, précise Jean-Pierre Havard. C'est un terme qui nous surprend toujours car il n'y a pour nous qu'un monde du travail, que la personne soit porteuse d'une déficience ou pas. J'ajoute que les rémunérations - identiques à celles des entreprises classiques à niveau de qualification identique -, ainsi que les conditions de travail n'incitent pas nos salariés à nous quitter... »

milieu ordinaire... mais il faut être réaliste.

■ **Cette faible intégration dans le milieu ordinaire, est-ce pour vous un échec ?** Les personnes qui travaillent en entreprises adaptées sont, pour nous, déjà intégrées dans la société. Elles sont externes, elles vivent dans la cité et l'évaluation de leur intégration se fait à travers leur vie sociale, économique, de loisirs, etc... Nous avons d'ailleurs créé un service d'aide sociale pour les aider dans toutes leurs démarches. Je le répète, nos travailleurs sont déjà intégrés.

■ **La situation peut-elle évoluer ?**

Si les entreprises faisaient plus d'efforts avec davantage de mesures incitatives au niveau fiscal, et sans doute plus coercitives, cela pourrait nous aider. Il pourrait ainsi y avoir plus de personnes travaillant dans nos entreprises en mesure d'intégrer le milieu ordinaire. Il est vrai cependant que la conjoncture économique étant ce qu'elle est... cela reste difficile à envisager. ■

■ L'APEI

L'association des parents d'enfants inadaptés de Saint-Amand a pour objectif « de donner aux personnes handicapées toute leur dignité par le travail ». À ce jour, l'APEI accueille 237 personnes handicapées dans ses établissements : ESAT (structure médico-sociale) et ses deux entreprises adaptées, l'Artisanerie et le Verdier.

(*) <http://www.apei.asso.fr/>

Un Handicafé organisé, ce jeudi, à la salle Aurore

Pendant la « semaine pour l'emploi des personnes handicapées », trois rendez-vous Handicafé sont organisés.

Les organisateurs (voir en fin d'article) veulent « développer les prises de conscience pour accroître l'emploi des personnes handicapées ». Le premier Handicafé a été organisé hier à Vierzon (lire en page 20). Le second est prévu jeudi, de 14 heures à 16 h 30, salle Aurore,

à Saint-Amand. Le troisième aura lieu vendredi, à la mairie de Bourges, de 13 h 30 à 17 heures. « Ces Handicafés permettent aux travailleurs handicapés et aux recruteurs d'être en relation, pour faire tomber les murs, les préjugés », expliquent les organisateurs. Ils sont ouverts aux candidats et recruteurs inscrits auprès de la maison départementale des personnes handicapées et de Prométhée Cher. Des ateliers in-

formatiques permettront à chaque travailleur handicapé de mettre à jour son CV et de faire des recherches sur internet. ■

➔ **Partenaires.** Les partenaires de l'opération : l'Adapt (association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées), le conseil général, la maison départementale des personnes handicapées, Prométhée Cher (réseau national pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées), l'Agefiph (aide à l'emploi dans les entreprises du secteur privé) et le FIPHP (fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique).

Une vingtaine de personnes vues par semaine par Prométhée Cher

Tous les lundis à Saint-Amand, l'association Prométhée Cher rencontre une vingtaine de personnes handicapées à la recherche d'un emploi.

« Il n'y a pas vraiment de spécificité au bassin d'emploi, explique-t-on à l'association. Ce n'est pas plus compliqué qu'ailleurs, la problématique est la même dans tout le département. Nous plaçons peut-être un peu plus de gens dans

l'agriculture mais, sinon, tous les domaines sont concernés : la grande distribution, l'industrie, les transports, le secteur public, etc. »

Hier, dans le cadre de la semaine nationale pour l'emploi, trois personnes ont été accueillies pour la journée, à la mairie, à l'agence d'intérim Crit et chez Carrefour Market. L'opération permet la découverte d'un métier. ■